

Sécurité Sociale des travailleurs

P.7

**LES PREMIERS
RESPONSABLES DE LA
CNSS VEULENT UNE
COMPRÉHENSION
COMMUNE DU CODE**



Office Togolais des Recettes

**POUR LE MIEUX ÊTRE DE
SON PERSONNEL, L'OTR
LANCE « LA FÉDÉRÉE »**

P.7

N°541 du 23 Août 2017 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement, information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Violentes manifestations du 19 août dernier à sokodé



**L'INEXACTITUDE DES INFORMATIONS FOURNIES
PAR LES MÉDIAS INTERNATIONAUX DÉNONCÉE
PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ**

P.3

UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE VA SITUER LES RESPONSABILITÉS

Couverture médiatique des événements du 19 août dernier
**LA HAAC DÉNONCE LA PUBLICATION
D'IMAGES TRONQUÉES ET DE
PROPOS INJURIEUX ...** P.4
Lire le communiqué de la HAAC

**Synergie d'action du PNP et de
Cap2015
ET SI CAP2015 VOULAIT
SABORDER L'ÉLAN PNP ET
RÉCUPÉRER LA MOBILISATION?** P.4



SOCIETE TOGOLAISE DES EAUX

Siège social : 53, Avenue de la Libération
B.P.: 1301 – Tél : (00228) 22 21 34 81- (00228) 22 21 34 95 – (00228) 22 21 59 63
- Fax : (00228) 22 21 46 13
LOME-TOGO

COMMUNIQUÉ 1

Dans le cadre de la remise à niveau de son réseau de distribution d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) organise, pour compter du 2 mai 2017, une vaste campagne de remplacement gratuit des compteurs bloqués ou illisibles dans la ville de Lomé et ses environs, première étape de l'opération.

À cet effet, elle invite tous les abonnés dont les compteurs sont défectueux à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour une prise en charge immédiate.

La TdE vous remercie d'avance pour l'accueil que vous voudriez bien réserver aux équipes chargées de la visite des installations.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie.

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ 2

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre à **compter du 2 mai 2017**, à tous les nouveaux demandeurs de branchement sur toute l'étendue du territoire, la possibilité d'étaler le règlement des frais de branchement sur plusieurs mois **jusqu'au 31 décembre 2017**, date butoir de clôture des règlements.

Les personnes intéressées par cette offre sont invitées à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ 3

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre, à **compter du 2 mai 2017**, des facilités de règlement aux abonnés qui ont des arriérés de factures eau ou dont les compteurs d'eau ont été déposés ou suspendus pour leur permettre de reprendre leurs branchements.

Les abonnés concernés par cette disposition sont invités à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

Violentes manifestations du 19 août dernier à sokodé L'INEXACTITUDE DES INFORMATIONS FOURNIES PAR LES MÉDIAS INTERNATIONAUX DÉNONCÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE VA SITUER LES RESPONSABILITÉS

Le gouvernement togolais à travers le ministère de la sécurité et de la Protection civile n'est pas du tout d'accord avec le traitement fait par certains médias internationaux au lendemain des manifestations violentes organisées par le Parti National Panafricain de Tikpi Atchdam. Il l'a signifié à travers un communiqué de presse rendu public le 21 août 2017.

« Toutefois, le Gouvernement, du fait surtout des inexactitudes contenues dans les informations relayées notamment par certains médias internationaux, tient à apporter les précisions ci-après sur cette manifestation, certes autorisée mais qui s'est déroulée dans des conditions qui violent de manière flagrante les textes qui régissent les manifestations pacifiques et publiées en République togolaise.

1- Le 04 août 2017, le Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales a reçu une demande de manifestation introduite par le Parti National Panafricain (PNP).

2- Conformément à l'article 48, alinéa 1 de la Constitution et à l'article 12 de la loi portant liberté de manifestations, le Ministre a fait connaître ses observations et recommandations sur les lieux et sur les itinéraires à la délégation du PNP conduite par Dr Sama Kossi, Secrétaire Général du Parti.

3 - Les dites recommandations sont relatives aux circuits proposés jugés inacceptables parce qu'ils bloqueraient pendant les manifestations la Principale Route Nationale (RN1) dans quatre (04) des villes prévues pour accueillir les marches.

4- Les organisateurs ont donc été conviés à proposer



Une voiture de la police mise à feu par les manifestants

de nouveaux itinéraires et les soumettre au Ministre le lundi 14 août à 9h.

5- Aucun représentant du PNP ne s'est présenté le lundi 14 août pourtant convenu de commun accord », écrit le ministre de la sécurité.

En effet, le Parti National Panafricain qui avait demandé à manifester dans plusieurs villes du pays au motif qu'il veut le retour de la constitution de 1992 et le vote de la diaspora. Une manifestation, certes acceptée par l'autorité compétente, mais dont le désaccord sur l'itinéraire était perceptible.

« Cependant, en s'appuyant sur les dispositions de l'article 14 de la loi fondamentale, des recommandations écrites ont été envoyées au Président du PNP sur les itinéraires et lieux dans le délai légal. Sur cette base, il était attendu que les organisateurs se conforment aux nouvelles recommandations dans l'organisation de leur manifestation », indique plus loin le communiqué, qui dit par ailleurs regretter « l'absence d'équilibre dans le traitement des informations dans les médias internationaux

comme l'atteste le parti pris flagrant de ne pas relever le caractère très violent des manifestants qui ont incendié le commissariat de la ville, saccagé et brûlé les véhicules et engins à deux roues en stationnement dont un véhicule de la police, une ambulance des sapeurs pompiers et dérobé des armes et des munitions. Pire, les manifestants se sont permis de s'en prendre physiquement à certains éléments des forces de sécurité qui ne jouaient que leur rôle de maintien de l'ordre, de les dépouiller de leurs armes comme le montrent plusieurs images et vidéos amateurs sans oublier que d'autres armes découvertes auprès des manifestants ne font pas partie de celles dérobées au commissariat de police. Ce traitement sans vérification ni croisement de l'information est fortement préjudiciable à la paix dans notre pays ».

Commentaire

Au regard de ce qui précède, il est clair qu'il y a une volonté délibérée de défier l'autorité de l'Etat.

Aussi, a-t-on constaté que, quelques jours avant le jour de la manifestation, une campagne d'intoxication, d'appel à la haine et à la



Véhicules brûlés par les manifestants



Des armes de guerre dans les mains des manifestants

violence a été fortement ressentie sur les réseaux sociaux. Dans ces conditions, l'autorité se devrait de prendre des dispositions. D'où les mesures prises par le ministre de la sécurité, car, si le PNP était libre de manifester, d'autres personnes étaient également libres de vaquer à leurs occupations.

Administrativement, le ministre Yark a joué son rôle contrairement aux oiseaux de mauvais augure qui chantent autre discours.

La violence, le populisme et la politique du communautarisme ne sont jamais des comportements à encourager.

Même si les responsables du PNP estiment avoir suffisamment formé leurs militants (puisque Atchadam lui-même parle de 01 an de formation), il

paraît évident qu'il reste beaucoup à faire au vu de ce qui s'est passé à Sokodé avec des saccages et des mis à feu des édifices publics par les manifestants.

Le pouvoir s'obtient par les urnes et non par la rue. Le PNP devrait plutôt se préparer à affronter les joutes électorales en vue, et qui lui permettront de jauger vraiment de sa popularité et de son assise.

La paix est fragile dans tous les coins du monde et l'on ne se rencontre compte de son utilité que lorsque l'heure du crépitement des balles se feront sentir. Ce qu'on ne souhaite pas.

Vivement que les responsables du PNP et les acteurs politiques de tout bord le comprennent, car il y va de l'intérêt de chacun et de tous.

La paix n'a pas de prix.

LM

Synergie d'action du PNP et de Cap2015 ET SI CAP2015 VOULAIT SABORDER L'ELAN PNP ET RÉCUPÉRER LA MOBILISATION?

En conférence de presse conjointe hier mardi à Lomé 22 Août à Lomé, le Parti National Panafricain (PNP) et la Coalition pour l'Alternance en 2015, ont dénoncé ce qu'ils appellent violence dont ont fait preuve à leurs yeux, les forces de l'ordre lors de la manifestation du PNP du 19 Août dernier synchronisée dans cinq villes du Togo. Ils appellent à une opération "Togo mort" le vendredi 25 Août prochain pour célébrer la mémoire des disparus et disent-ils forcer le pouvoir à faire les réformes.

Dans leur déclaration, le PNP et le Cap2015, ont appelé les autres forces démocratiques à les rejoindre dans une synergie d'action pour une ultime pression sur le pouvoir. La rencontre avec la presse a été aussi l'occasion pour les responsables du PNP et de Cap2015, de faire le bilan des manifestations de samedi dernier.

Ainsi, contrairement à la version officielle du gouvernement qui parle de deux morts, le PNP et Cap2015 estiment le nombre de victimes à quatre. Ils rejettent en outre la responsabilité des violences et des morts sur le gouvernement en particulier le ministre de l'administration et celui de la sécurité. Ceci à cause du caractère particulièrement violent et menaçant des propos de ces deux ministres. Pire, ils parlent de la préméditation.

« Au regard des menaces proférées par le ministre de l'administration et celui de la sécurité, tout semble aujourd'hui à croire que les violences avaient été



Les responsables du PNP et du CAP2015 hier à la conférence de presse

soigneusement planifiées », ont-ils martelé. Pour ce qui est de la non présence des autres partis de l'opposition en particulier, le groupe des six, le PNP et le Cap2015, disent rentrer en discussion avec ces derniers afin d'obtenir une réelle unicité d'action.

Commentaire

Si cette unicité d'action semble bien répondre à l'aspiration de bon nombre des militants des deux entités politiques, la rapidité et la célérité avec lesquelles, Cap2015 a répondu favorable à l'appel de pied du responsable du PNP, Atchadam Tchikpi le soir même des tragiques affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre, fait poser des questions.

Pour beaucoup d'observateurs, c'est une autre alliance contre nature. Ils vont plus loin, en

laissant entendre l'existence d'une volonté non avouée de Cap2015 de faire une récupération de la démonstration de force du PNP.

Depuis plusieurs années, malgré les appels de plusieurs partis politiques de l'opposition pour une unicité d'action pour obtenir du pouvoir les réformes constitutionnelles et politiques, Cap2015 à travers l'ANC avait toujours fonctionné dans une posture de parti majoritaire de l'opposition. Seuls les partis susceptibles de se plier ou mieux de subir sans mot dire au dicta de l'ANC pouvaient aller en alliance avec l'ANC. Les échecs d'un rapprochement qui était annoncé pour former un bloc unique de l'opposition pour la présidentielle de 2015 et qui s'est finalement réduit à quatre partis en dit long.

Il est évident aujourd'hui, que

Cap2015 veut saisir au bond l'appel du président du PNP. Mais il reste de mémoires que ce ne fut pas le tout premier appel à l'unicité d'action que le Président du PNP, Atchadame Tchikpi fait à l'ANC ou au Cap2015.

En effet, en janvier 2015, alors que la situation était encore tendue en prélude à la présidentielle d'avril de la même année, le PNP avaient lancé le même appel au chef de file de l'opposition. Malheureusement cet appel était resté sans suite.

Il convient de rappeler qu'il y a seulement quelques mois, un semblant de rapprochement entre Cap2015 et le groupe des six avait été acté mais sans long feu. Ceci, simplement parce que pour l'ANC et le Cap2015, ces partis ne représenteraient rien.

Aujourd'hui l'ANC veut profiter de la dynamique impulsée par le PNP pour se redonner une certaine popularité aussi bien au plan national qu'international surtout à travers les médias internationaux dans la mesure où depuis la présidentielle de 2015, l'ANC et le Cap2015 peinent à mobiliser la population. Popularité que le Président du PNP semble ravir au chef de file de l'opposition file du temps.

En tout état de cause, la rapidité avec laquelle le CAP2015 a accepté l'appel du PNP laissé présager une stratégie politique qui ne dit pas son nom et l'avenir nous dira.

JCB



COMMUNIQUE DE LA HAAC

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a tenu ce lundi, 21 août 2017, une séance plénière extraordinaire consacrée à la couverture médiatique des événements qui se sont déroulés, samedi 19 août 2017, relatifs à des marches organisées par un parti politique dans certaines villes du pays.

Elle note, à cet effet, que de nombreux médias privés classiques et en ligne et surtout les réseaux sociaux ont rivalisé d'excès divers dans la diffusion d'informations et d'images de violence, la publication d'images tronquées, de propos injurieux, d'appels à la haine tribale et à la désobéissance civile. De nombreux compte-rendus ont également été marqués par un déséquilibre notoire dans la diffusion de l'information et de témoignages partisans.

La HAAC condamne fermement ces manquements graves au respect des règles déontologiques et éthiques. Elle déplore également l'absence de couverture des diverses manifestations par les médias publics privant ainsi les populations de reportages objectifs conformément à leur mission.

La HAAC tient, cependant, à féliciter les journalistes qui ont fait preuve

de professionnalisme en faisant appel à toutes les parties prenantes dans la restitution des événements et de leurs conséquences. Elle rappelle aux professionnels des médias, leur rôle de médiateurs qui leur interdit d'attiser les conflits, de publier de fausses informations et de prendre parti.

La HAAC appelle chacune des parties prenantes à éviter la désinformation et la manipulation par médias interposés et met en garde les médias sociaux et en ligne qui exploitent des images de manifestations d'autres pays à des fins inavouées.

La HAAC invite les forces de l'ordre et de la sécurité, ainsi que les organisateurs des manifestations, à apporter le soutien et la protection nécessaires aux journalistes dans l'exercice de leur profession.

Fait à Lomé, 21 août 2017

Le Président de la HAAC

Pitang TCHALLA

Lu sur le net !

VIOLÉE ENFANT, ELLE DEVIENT POLICIÈRE ET ARRÊTE SON AGRESSEUR

Une Américaine a juré qu'elle allait devenir policière après avoir été violée enfant. Elle n'avait qu'un seul but, arrêter son agresseur.

Hannah s'était promis de lui faire payer, mais pas n'importe comment. Elle voulait que justice soit faite, afin de se sentir enfin libérée de ce poids qu'elle gardait toujours en elle. Petite fille, l'Américaine a été violée par un membre de sa famille, rapporte le «Daily Beast». Pendant quatre ans, elle a été contrainte à des relations sexuelles forcées, obligée à toucher le pénis de son agresseur ou à subir ses attouchements. Alors, celle qui a aujourd'hui 25 ans a décidé de devenir policière, pour arrêter elle-même cet homme et le mettre derrière les barreaux. Un jour de 2014, Hannah – son prénom a été changé par le quotidien américain – s'est rendue dans le bureau de son chef, dans le comté de McLennan, au Texas. Elle a expliqué à Brad Bond son histoire. Elle lui a raconté comment elle s'était fait la promesse d'entrer dans les forces de l'ordre pour que cet homme, Erlis Chaisson, soit enfin jugé. Surtout, elle lui a expliqué son plan, celui qu'elle préparait depuis des années.

Ce jour de septembre 2014, à Granbury, elle donne rendez-vous à son agresseur, «pour parler». Avec lui, elle décide de revenir sur ces actes qui ont commencé alors qu'elle n'avait que 8 ans. «Je comprends que tu sois en train de faire retomber toute la faute sur moi. Une ligne a été franchie, nos émotions se sont mêlées et ont été mal interprétées. Mais aucun de nous deux ne voulions que cela aille si loin», lui lance Erlis Chaisson. «Tu ne le sais pas, mais le pénis n'a pas de conscience, il n'y a pas d'explication. Si tu en avais un, tu le saurais», poursuit-il. Les mots sont violents. L'homme n'est pas prêt à se repentir. Ce qu'il ne sait pas, c'est qu'Hannah est en train de l'enregistrer grâce à un micro caché dans son soutien-gorge. Pour plus de sécurité, elle porte une arme et un collègue la surveille au loin.

« Il a avoué six fois »

«Mon cœur battait si fort. Mais nous étions prêts, nous avions un code au cas où cela tourne mal. Il parlait comme s'il s'adressait à son meilleur ami. Il a avoué six fois, dès la première heure de la conversation», se souvient Hannah dans le «Daily Beast». Erlis Chaisson fait même plus qu'avouer. Il blâme également sa victime. «Tu dois contrôler ta curiosité, je n'étais pas censé devenir ami avec toi, tu as joué un jeu dangereux, lance-t-il. J'étais allongé sur le canapé, et tu avais ce regard dans les yeux. Le matin, tu venais me câliner, je devais te gratter le dos... je n'aurai pas dû me mettre dans cette situation, je veux dire, n'importe qui aurait été confus». «J'étais si jeune, si petite. On ne peut pas blâmer un enfant, lui répond Hannah. Tu venais dans ma chambre quand je dormais». «Je t'ai laissée vierge non? Ma puce, tu étais si jeune et curieuse. J'étais assez vieux pour ne pas faire ça, mais trop jeune pour m'en soucier», rétorque l'homme, toujours enregistré.

D'après la procureure, Gabrielle Massey, à l'époque où Erlis Chaisson a connu Hannah, dans les années 1990, il était déjà enregistré comme délinquant sexuel en Louisiane. Il avait été poursuivi pour abus sexuel sur un mineur, lui aussi âgé de 8 ans. Il avait été libéré de prison en 1994 et a commencé à s'en prendre à Hannah l'année suivante, jusqu'à ses 12 ans. «Lorsqu'une fille commençait sa puberté, il ne s'intéressait plus à elle», explique Gabrielle Massey.

Condamné à la prison à vie

Erlis Chaisson a été jugé le mois dernier. Lors du procès, Hannah a confié que cette histoire était un «lourd secret à garder», un secret qui a affecté toute sa vie d'adulte. Lorsqu'elle a réalisé, au cours de sa thérapie, que son seul moyen pour aller mieux était de l'arrêter, elle a décidé de devenir policière. Si le patron de la jeune femme s'est félicité, soulignant à quel point les enregistrements avaient été décisifs dans la condamnation de l'accusé, il a aussi mis en garde les citoyens lambda face à ce genre de pratiques.

«Elle était entraînée, et policière. Elle avait avec elle un autre agent, nous avons fait tout ce que ne pouvions pour qu'elle soit en sécurité. Mais nous ne mettrons jamais la plupart des victimes dans cette situation», a indiqué la procureure. Erlis Chaisson a été déclaré coupable d'agression sexuelle aggravée. Il a été condamné à la prison à vie et à deux peines de 7 ans consécutives. Il ne pourra demander sa remise en liberté conditionnelle qu'au bout de 42 ans de prison.

HISTOIRES DROLES

Une brave femme va voir son toubib et lui dit:

- C'est terrible docteur ce qui m'arrive ; chaque fois que je fais l'amour avec mon mari, il imite la chèvre.
- Comment cela ? Il a eu des problèmes des animaux quand il était petit ?
- Non, pas du tout, mais il imite la chèvre

et cela me met très mal à l'aise.

- Je comprends, je comprends. Vous me dites qu'il imite la chèvre ?
- Oui, il imite la chèvre.
- Bizarre, comme c'est bizarre ! Écoutez, déshabillez-vous, nous allons voir cela. Elle se déshabille et le docteur fait :
- Bêêêhhh.

C'est une concierge qui tombe enceinte. Comme elle n'est pas mariée, sa voisine, curieuse, lui demande qui est le père.

La concierge lui répond :

- Vous croyez que j'ai le temps de me retourner quand je fais les escaliers ...

Méditons ... !

(Michel QUOIST)

« S'oublier », « mourir à soi », ce n'est pas se nier, se supprimer. Ce n'est pas se nier, se supprimer. Ce n'est pas renoncer à recueillir toute sa vie, à la développer au maximum pour devenir riche de soi, personne unique, épanouie. Mais c'est dans le même mouvement, décider et vouloir de toutes ses forces ne rien arrêter à soi de cette vie qui doit être donnée aux autres. C'est mourir au moi égoïste, celui qui retient la vie captive et la tue. Tu penses ou dis quelquefois : je veux bien

essayer de donner ma vie, pour le bonheur des autres ; mais si les autres ne me donnent rien en retour, comment vivrai-je puisqu'il ne me restera plus rien !

Erreur ! Il te restera la vie puisque tu la reçois chaque jour, nouvelle. Si tu ne reçois pas davantage, c'est parce que tu ne donnes pas assez. Ton verre plein, nul ne peut le remplir, encore moins ton esprit et ton cœur.

PHARMACIES DE GARDE DU 21/08/17 au 28/08/17 à Lomé

BON PASTEUR

38, Av. Libération : 22 21 13 67

Ste RITA Rue pavée, Doulassamé-Face Hôtel SANA : 22 20 90 16

DEO GRATIAS Derrière le siège d'ECOBANK kotokou-kondji : 22 21 83 31

AMESSIAME-BE Marché de Bè : 22 21 49 74

OLIVIERS Bd Houphouët-Boigny : 22 27 04 34

ESPÉRANCE Face école française Nyékonakpoè : 22 21 01 28

PATIENCE Tokoin Gbadago : 22 21 60 94

BON SECOURS Rue du grand collège du plateau-Cassablanca : 22 45 76 74

ROBERTSON Après la lagune de Nyékonakpoè : 23 20 61 11

LE JOURDAIN Bd. Léopold Sédar Senghor, face au CEG Tokoin Wuiti : 22 61 56 14

PROSPÉRITÉ Entre AUBA et la DPJ : 23 38 84 25

FRATERNITÉ Hédzranawé près de la clinique St Joseph : 22 26 81 55

KOUESSAN En face du stade de kégué : 23 20 04 57

RAOUDHA Bd zio Hédzranawé, derrière Togo 2000 : 22 61 39 39

LE PROGRÈS Non loin du marché de zoro-bar : 22 35 86 55

UNION Bd Malfakassa-Bè kpota : 22 27 71 64

CITÉ Bd. du 30Août : 22 25 01 25

BESDA Adidogomé-Amenopé, route de kpalimé : 22 51 05 29

EPIPHANIA Rue de la pampa, carrefour Agbemadon, ADIDOGOME : 23 20 10 52

BETANIA Rue SITO, Gblekomé non loin de la salle des témoins de Jéhovah : 22 43 89 40

MILLÉNAIRE Face réserve de la gendarmerie d'Agoè Nyivé : 22 51 64 31

MATHILDA Route PATASSE Lomégan-ODEF : 22 51 15 34

ENOULI Station d'Agbalepedogan : 22 25 90 68

NABINE Sise à Agoè Anomé dit plateau (route du bar plateau) : 23 21 66 15

LE-SHAMMAH Sise à Amadahomé à côté de la maison des jeunes : 22 46 93 50

St ESPRIT Sur la bretelle Agoè Nyivé kégué, face au CEG Agoè Est : 22 40 29 06

St MICHEL Située à Agoè Nyivé entre la brasserie BB et l'espace Télécom : 22 51 70 22

EXCELLENCE Agoè Démakpoè voie CEDEAO : 22 51 77 87

MAÏNA Agoè Assiyéyé, axe zanguéra à 300m du carrefour bleu : 22 33 65 34

TCHEP'SON Face terminal du sahel (Togblékopé) : 22 42 94 41

BAGUIDA Face CMS de Baguida : 22 35 47 77

La FLAMME D'AMOUR Sise à Agodeke route d'Aneho : 22 45 70 14



www.annuairestogo.tg



Nous sommes l'outil qu'il vous manque.



Renforcez votre visibilité



Augmentez votre impact

Powered by
CECH Software

Sécurité Sociale des travailleurs

LES PREMIERS RESPONSABLES DE LA CNSS VEULENT UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DU CODE

Arrivée à la tête de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) il y a quelques mois, la nouvelle Directrice Générale est plus engagée pour une meilleure sécurité sociale des employés à travers une même interprétation du code de la sécurité sociale en cas de litiges. Pour y arriver, la CNSS a organisé le mercredi 16 Août dernier à Lomé, un déjeuner de travail avec les membres du corps judiciaire du Togo afin de mettre tout le monde au même niveau d'interprétation du contenu du code.

La rencontre d'échanges et de concertation a été ouverte par le ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Gilbert Bawara, en présence de la Directrice Générale de la CNSS, Ingrid Awadé ainsi que plusieurs autres personnalités.

Le ministre Bawara, tout en saluant l'initiative a réitéré la volonté du gouvernement de voir tous les travailleurs disposer d'une protection sociale.

« Le gouvernement veut s'assurer que tous les



Table d'honneur

travailleurs bénéficient de la protection sociale » a-t-il indiqué. Il a regretté d'importants problèmes d'interprétation que connaît le code de la sécurité sociale.

« Il y a d'importants problèmes d'interprétation en ce qui concerne l'application du Code de la sécurité sociale », a-t-il déploré. C'est donc à juste titre que cette rencontre avec le corps judiciaire appelé à interpréter la loi est une bonne occasion afin que tout le monde soit au même niveau de compréhension des textes, ce qui éviterait plusieurs interprétations de ces textes.

La directrice générale de la

CNSS, Ingrid Awadé, entend à travers cette rencontre, « permettre une compréhension commune des dispositions légales et



Photo de famille des participants

réglementaires du Code de sécurité sociale adopté en 2011 ». Pour elle, il s'agit

d'échanger sur le cadre juridique, institutionnel et sur la gestion des contentieux entre les patrons et leurs employés, ainsi que sur les différentes prestations de son institution telles que prévues par le Code de sécurité sociale.

Plusieurs intervenants ont fait cas de la problématique de la célérité, de l'équilibre et de la pérennité du régime général de sécurité sociale tel que géré par la CNSS.

La rencontre a permis au corps judiciaire d'établir un

compréhension consensuelle de la loi N° 2011-006 du 21 février 2011, qui intègre aussi la prise en charge des travailleurs du secteur informel ainsi que les travailleurs indépendants dans les prestations de la CNSS.

La CNSS est créée en 1963 et est dotée d'une personne morale de droit privé placée sous le contrôle de l'Etat et ayant pour mission de recouvrer les cotisations sociales, de les gérer et de payer les prestations sociales prévues par le code

dialogue digne de confiance en vue de parvenir avec la CNSS, à une

de sécurité sociale aux ayants droits.

JCB

Office Togolais des Recettes

POUR LE MIEUX ÊTRE DE SON PERSONNEL, L'OTR LANCE « LA FÉDÉRÉE »

« La Fédérée », c'est le nom de la mutuelle des agents de l'Office Togolais des Recettes (OTR) dont les activités ont été officiellement lancées vendredi 18 Août dernier au cours d'une Assemblée Générale Constitutive à Lomé.

C'est le Commissaire Général de l'OTR, Kodzo ADEDJE qui a procédé au lancement officiel des activités de la mutuelle « La Fédérée », lors d'une Assemblée Générale Constitutive.

Il s'agit à travers cette mutuelle, d'œuvrer pour le mieux être de l'ensemble du personnel à travers différents services qu'offre. Pour le Commissaire Général de l'OTR, la mise en



Photo de famille des participants

place de cette mutuelle permettra à l'Office de mieux atteindre ses objectifs.

En effet, « La Fédérée » selon les responsables de l'OTR, va favoriser le

raffermissement des liens entre le personnel d'une part et le personnel et l'administration de l'autre, comme le stipule le slogan de l'office, « fédérer pour bâtir ». A travers « La

Fédérée », le personnel sera soutenu dans les moments de peines et de bonheurs. Il s'agira aussi d'accorder des prêts, afin de permettre au personnel de disposer d'une autonomie en termes de moyens financiers.

« L'idée de création de « La fédérée », vient du personnel », a laissé entendre le président du comité d'organisation, Directeur des ressources humaines de l'OTR, Jonas Edjidomélé. Elle a ensuite été soumise à la direction générale qui a donné son accord et a mis un comité en place pour mener à bien cette idée. Ensuite un consultant a aidé le comité dans la rédaction des textes de la mutuelle. Textes qui ont été validés à Kpalimé et

à Notsè par le personnel.

Aux termes des travaux de l'Assemblée Générale, trois structures ont été mises en place pour poursuivre la réflexion sur la mise en place de la Mutuelle, commencée par le comité de réflexion qui a travaillé jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale. Il s'agit du mutuel de crédit, du comité de supervision et du conseil d'administration. Pour El Hadj Mohamed Nour-Dine ASSINDOH, la mise en place de cette mutuelle du personnel de l'OTR, est un mécanisme de lutte contre la corruption et les fraudes dans la mesure ou elle vise à veiller au bien-être de l'ensemble du personnel.

JCB



**LES 22 CANDIDATES DE LA FINALE
DE L'ELECTION MISS TOGO 2017**

Date: Samedi 26 août 2017

Lieu: Palais des Congrès de Lomé

Heure: 21h00

